



La sûreté de l'INBS-PN de Cadarache en 2015

Faits marquants

Didier ZIARNOWSKI Chargé d'affaires ASND
Alain GIRARD, Conseiller du Délégué

CI du 30 mai 2016



Activités de l'INBS-PN

Début 2015 : changement d'organisation

Rattachement de toutes les responsabilités de l'INBS-PN à la DAM pour faciliter la prise en compte des aspects sûreté et sécurité dans l'élaboration, le financement et l'exécution des programmes.

- DIF représentant de l'Exploitant Nucléaire de l'INBS-PN depuis le 07/01/2015
- Création d'une unité locale (environ 20 personnes) : UPN-DIF - montée en puissance

2015 a été :

- une année de transition avec le soutien des équipes de Cadarache
- une année « riche » en événements avec un nécessaire retour d'expérience à tirer
- marquée par l'intégration de la partie réacteur du RES dans l'INBS PN en terme de sécurité (décret de 92.158) le 22 octobre 2015.



Activités de l'INBS-PN

Inspections menées en 2015

4 inspections sur le périmètre de l'INBS PN du site de Cadarache comprenant :

- 2 inspections sur le RES (gestion des écarts – conditions d'entreposage des outillages PN)
- 1 inspection sur l'installation FSMC
- 1 inspection transport (conditions de fabrication d'un emballage)

Le DSND a fait des demandes spécifiques pour lesquels des réponses ont été fournies.

Evénements significatifs :

- 17 événements INBS dont 1 classé au niveau 1

Incident niv.1 sur l'installation FSMC : rupture d'un câble de levage d'un appareil de manutention d'emballages de transport. Sans impact sur l'environnement.



Environnement

Rejets : Autorisation par arrêté du 15 octobre 2012

- Rejets Gazeux : inférieurs aux seuils autorisés
- Rejets Liquides :
 - Effluents industriels : le niveau des rejets est faible par rapport à l'autorisation (< 2%),
 - Les effluents radioactifs sont transférés à la STE du CEA Cadarache puis vers une autre installation dûment autorisée à les recevoir (la STEL de Marcoule). Le niveau des rejets est faible par rapport à l'autorisation (*10% pour les émetteurs alpha ; négligeables pour les autres*).

Déchets :

La stratégie du CEA repose sur l'évacuation des déchets, aussitôt que possible, dans les filières d'évacuations existantes ou vers des installations d'entreposage spécifique. L'évacuation des déchets historiques se poursuit depuis 2011.



Activités rejetées pour l'année 2014 pour les rejets atmosphériques émis par l'INBS PN

Rejets gazeux	tritium	Carbone 14	Gaz rares	halogènes	Bêta globale	Alpha globale
Autorisation annuelle (GBq)	45	17	$1,30 \cdot 10^{+04}$	$1,50 \cdot 10^{-02}$	$4,00 \cdot 10^{-04}$	$3,00 \cdot 10^{-05}$
Activités rejetées pour 2014 (GBq)	Mesures prévues à la mise en service du RES		$7,48 \cdot 10^{+03}$	$7,46 \cdot 10^{-04}$	$9,40 \cdot 10^{-05}$	$1,60 \cdot 10^{-05}$
% Autorisation annuelle	-----	-----	57,5	4,9	23,5	53,2

Impact dosimétrique dû aux rejets des effluents atmosphériques de l'INBS-PN
Pour le groupe de référence : dose efficace annuelle de l'ordre de 10^{-06} mSv/an



Appréciation globale

L'**ASND** considère le niveau de sûreté **satisfaisant** à la lumière des rapports d'inspection, des événements déclarés et du bilan annuel.

- L'ASND confirme la qualité des C-RES (compte-rendu d'événement significatif). Ces CRES sont complétés systématiquement par une analyse Facteurs Organisationnels et Humains (FOH) si la nature des événements le nécessite.
- Le devenir :
 - la réévaluation de la sûreté de l'installation AZUR a été décalée (installation de qualification des cœurs neufs),
 - 7 inspections sont programmées au titre de 2016 + 1 conjointe.